

Au Grec. Savant. Monsieur;

Paris 25 Novembre 1664.

N. 415.

Amma recus du viages d'Angl^u j'aj faict
commun le sieur Fermier par le memoire de
Copie Valij suento, faisant il est que S. A. ^{meilleur} transmittant
sans remise la somme spiciale au pied d'icelij.
Mais le s^e Alibert, au lieu de paientement m'a
rendu un nouveau Compte, ~~Lequel il~~
j'aj trouve necessaire de vous envoier l'Amme
~~que vous voyez~~ que vous voyez. Il contient des postes
qui m'ont surpris, et lesquels en suite j'aj
dicté qu'il m'expliquerat, comme nous trouvions
dans le Memoire que je ~~l~~ignorais de leuy
manquer. Si cette explication n'et leue encor a'
l'autre, je l'enfremont dans ce meisme paquet
afin que mons^r du Francau fuisse au dessus
le tout ensemble, et d'instruire la d'^ras comme
il convient conculer.

Vous revoy d'ailleurs par mons^r Memoire -
comme de pare et d'autre nous sommes portez
a faire juger nos deux différes, trouvant
le Peage et la Monylie. Vous en saurez par delà
tout le fond, et il incombe de suite à M^r. l'Abadon
grat ~~l~~ d'instruire et amener ces deux
causes au nom de S. A. avec l'explication
qu'il y ait l'importance de dieller à l'enquête, en quoi
il est remarquable qu'un baron tache de
le brouiller du comte qui il est possible.

En suite de la lecture de mons^r Recommandation
que je vous ai y a quinzaine jours, dans Vostre
paquet du 12^e de ce mois, j'aj demandé à la
Maison un nouveau forceau en place de celui
que les Fermiers ont laissé s'arracher, dont
j'en aj pris manque et fermement ⁵⁵⁰ ~~mon conseil~~ ^{mon conseil} ~~et~~ ^{et} Alibert.

~~ADDENDA~~

Je vealors aussi prendre ignorance de la cause
de ces rovolt. - que je suppose que vous ne
leur ~~avez pas~~ donné subjet en discevoir des
fautes de communiquons. L'Amrit que vous
me le vendez depuis des que je l'ai reue. on me fait
espous qu'il sera reformé & l'on en est apostilles.
Mais cela me regarde que d. A.

Je voij avec grand desplaisir les outrages dont
mons^e de Beauvais se trouue auvers et
meau. Cest à la partie ~~qu'il~~ pourroir. Je
vous prie de l'assurer, que je suis tout ~~pour~~
à secouer ces officies que lez ~~qui~~ pcamme. Au
commencement ~~de~~ Paris qu'il est si appesant apesante
l'ajdir à m. ~~me~~ car le pere il ne fuit pas doutez que ces
desplaisans qu'il dir auoir telzies de faire
du pere au nez de l'ordre de mortel, et que
(M. le seneor) de Guermance, lez ~~qui~~ gardes
me s'aduis d'ij remedie. Je vous
souhaitte toutes prosperitez et bries.

En billet apart.

Vouz voij lez que aste lez lez ville. Au
publicque, comme entre cellez que j'eus
vouz meure pas de supprimere. Les Ebreux
s'entendre que lez ~~qui~~ orangs ~~qui~~ -
fut au Baptisme une Fille que dieu lez a
fait naître. Lez vous suffis de lez dire que
je le promet volontiers, et voudrais n'auoir
pas de plus facheuse effe~~ct~~ à demeurer en
este paure ville, si il plaid à dieu, vous
me mesme ~~qui~~ jamais faire grand ajoys. Ce
que je m'assure que on me trouera pas discouer
en un somme de mon aage entré dans la q^e Année
de son x^e il, pour le tel service de mes freres.

